CALENDRIER DE COLLECTE

LE CASTELET
GARCELLES-SECQUEVILLE

2025 2026

ORDURES MÉNAGÈRES
Jeudi après-midi
Bac gris à sortir
le jour même avant 12h
Ramassage de 13h à 21h

EMBALLAGES ET PAPIERS
Lundi après-midi
1 SEMAINE SUR 2
Bac jaune à sortir
le jour même avant 12h
Ramassage de 13h à 21h

BENNE À DÉCHETS VERTS
Du jeudi au dimanche
Du 1er février au 31 décembre
GARCELLES : chaque semaine
SECQUEVILLE : 1 semaine sur 2

— Vacances scolaires **zone B** | **Jour férié :** à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

20% des déchets triés dans le bac jaune sont des faux-amis.
FAITES LE BON TRI !

OBJETS EN PLASTIQUE
Ils sont en plastique mais ce ne sont pas des emballages !

FAUX-PAPIERS
Seuls les papiers à lire ou à écrire sont recyclables.

TEXTILES ET EMBALLAGES EN VERRE
Déposez-les dans les bornes dédiées.

DÉCHETS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES
ou contenant des piles = DANGER !

→ Les piles et batteries sont à l'origine d'incendies dans les centres de tri, provoquant l'arrêt de l'usine pendant plusieurs jours. Ces incidents nécessitent des travaux conséquents et occasionnent des coûts importants pour la collectivité.

Tout objet électrique, électronique ou contenant des piles doit être déposé en déchèteries ou dans les bornes dédiées en magasin.

Retrouvez tous les bons gestes de tri sur caenlamer.fr

AVRIL 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2025

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Au verso, retrouvez toutes les informations sur les déchèteries !

Pour en savoir 02 31 304 304
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr
Caenlamer NORMANDIE COMMUNAUTÉ URBAINE

U:TK STUDIO GRAPHIQUE | uniteteudio.fr

Caen la mer interdit tous démarchages d'étrennes, en rapport avec ce calendrier et la collecte des déchets ménagers.

LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

LES HORAIRES

	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* VENDREDI	SAMEDI *(particuliers uniquement)*	DIMANCHE** *(particuliers uniquement)*
DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1ER NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h

** Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.*

*** Uniquement à Colombelles.*

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- **J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage** pour respecter les horaires de fermeture.
- **Je trie mes déchets** par type et par matière.
- Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- **J'indique ce que je dépose à l'agent** et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS

Résidus de jardin · Gravats et terre · Mobilier · Bois · Ferraille · Cartons · Lampes et ampoules · Peintures et solvants

Amiante · Batteries et piles · Déchets électriques et électroniques · Extincteurs · Textiles* Chaussures · Huiles (vidange/friture) · Pneus des particuliers sans jantes · Déchets non valorisés

Attention : *le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmée, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.*

** Tous les vêtements, le linge de maison et les chaussures liées par paire peuvent être déposés dans une borne à textiles quel que soit leur état, même abimés. Ils seront reportés ou recyclés. Avant de jeter, pensez à réparer. Trouver une borne sur* ***https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport***

À SAVOIR TOUTE AGRESSION PHYSIQUE OU VERBALE D'UN AGENT FERA L'OBJET DE POURSUITES.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les encombrants sont collectés en porte-à-porte, ils sont mélangés et compactés dans la benne. Seulement 25% peuvent ensuite être valorisés.

S'ils sont déposés en déchèteries, les encombrants sont triés par matière et sont dirigés vers différentes filières de recyclage. **75% d'entre-eux sont alors valorisés !**

Pour redonner une vie à vos encombrants : pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-greniers, ou locaux réemploi des déchèteries.

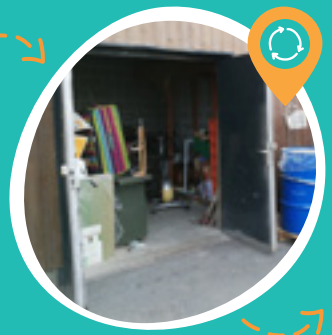

LES LOCAUX RÉEMPLOI

5 déchèteries en disposent déjà (Colombelles, Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures **favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.**

En 2023, **40 tonnes d'objets** ont ainsi été sauvés de la destruction.

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets

Caenlamer Normandie Communauté urbaine